



**MAIRIE DE TRAVAILLAN**  
**84850**

Téléphone 04 90 37 24 01  
Télécopie 04 90 37 79 88

**COMPTE RENDU  
SOMMAIRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL EN DATE DU  
27 AOUT 2019**

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la Salle de la Mairie.

**Présents** : Gérard SANJULLIAN, Jean Pierre DELFORGE, Bernard NEGRON, Isabelle DALADIER, Patricia LISPAL, Marie Ange SANJULLIAN, Gilles GASQ, René MARTIN, Julien CHALAYE, Damien ROZIER, Daniel MAYER, Karine CHIROL, Cyril BRUSCOLINI

**Procuration** : Marie Christine ANDRIEU qui donne procuration à Jean Pierre DELFORGE

**Secrétaire de séance** : Cyril BRUSCOLINI

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 26 Juin 2019

---

**1 FUTURE COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : Répartition des sièges**

Le Conseil décide à l'unanimité le choix de l'accord local afin que toutes les communes disposent, pour la prochaine mandature, d'une représentation équilibrée dans la future assemblée délibérante.

**2 RAPPORT ANNUEL 2018 DE SUEZ délégataire du service public d'assainissement collectif**

Le Conseil à l'unanimité, confirme s'être fait présenter le rapport annuel d'activité 2018 de SUEZ, délégataire du service public d'assainissement collectif.

**3 RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil à l'unanimité, confirme s'être fait présenter le rapport annuel d'activité 2018 de la CCAOP, sur le prix et la qualité du service d'assainissement

**4 RAPPORT ANNUEL 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers**

Le Conseil à l'unanimité, confirme s'être fait présenter le rapport annuel d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers.

**5 RAPPORTS ANNUELS 2018 sur le prix et la qualité du service public d'adduction d'eau potable RAO et le rapport d'activités**

Le Conseil à l'unanimité, confirme s'être fait présenter le rapport annuel d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public d'adduction d'eau potable et le rapport d'activités du RAO.

**6 MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCAOP : ajout des missions complémentaires de la compétence GEMAPI – Modification des statuts**

Le Conseil, à l'unanimité, approuve les modifications apportées aux statuts de la CCAOP concernant les missions complémentaires de la compétence GEMAPI.

**7 EXTENSION DU PERIMETRE DU SYNDICAT RAO et approbation des statuts**

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la demande d'extension de périmètre du Syndicat RAO et approuve les statuts.

**8 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil, à l'unanimité, décide de remplacer le poste d'Adjoint Technique par le poste d'Adjoint Technique Principal, à 27 h par semaine en annualisation, pour l'agent qui assurera le remplacement de l'agent Titulaire, qui assure la préparation des repas à la Cantine.

**9 DIA Vente MAHIEU-MANTONNIER**

Le Conseil, à l'unanimité, renonce à exercer son Droit de Prémption concernant la vente de la propriété de Mr Mme MAHIEU-MANTONNIER.

**10 DIA Vente Mr Mme YASAR au profit de Mme JAGOT-LACHAUME**

Le Conseil, à l'unanimité, renonce à exercer son Droit de Prémption concernant la vente de la propriété de Mr Mme YASAR au profit de Mme JAGOT-LACHAUME.

**11 DIA Vente SOPROMA au profit de Mr Mme PERNET**

Le Conseil, à l'unanimité, renonce à exercer son Droit de Prémption concernant la vente de la propriété de SOPROMA au profit de Mr et Mme PERNET.

**12 DIA Vente SOPROMA au profit de Mr Mme BAUMET**

Le Conseil, à l'unanimité, renonce à exercer son Droit de Prémption concernant la vente de la propriété de SOPROMA au profit de Mr et Mme BAUMET.

**13 ETUDE relative aux Travaux du Chemin de Sainte Cécile**

Le Conseil, entérine la décision des commissions des Travaux, Finances et Appels d'Offres du 12 Mars dernier et décide de confier l'étude au Cabinet CERRETI pour un montant de 7 819.45 €TTC.

**Questions Diverses**

Le Maire donne un coup de chapeau à Véronique PINAT, pour le travail accompli et son aide proposée afin d'épauler le nouvel agent recruté pour son remplacement.

Le Maire informe d'un début d'incendie près du cabanon de « Chalaye », prévenu par la Gendarmerie.

Le Maire informe que le Conseil Départemental a décidé d'ordonner l'enlèvement des panneaux en provençal lorsqu'ils accompagnent le nom français signalant l'entrée des agglomérations du département.

Daniel MAYER indique que le Chemin de la Grande Draille, présente des faiblesses en bord de route, certainement dû au passage de camions.

Le Maire indique qu'un container supplémentaire a été déposé route de Camaret, suite aux demandes. Après vérification par les services de la CCAOP, il semble que le tri ne soit pas effectué correctement.

Marie Ange SANJULLIAN demande ou en est la commande pour le fonctionnement de la cloche de l'église, le Maire répond que la commande a été passée et la confirmation a été reçu le 17/07/2019 pour le remplacement du tableau de commande ainsi que pour la protection anti-pigeons. Nous sommes dans l'attente.

Marie Ange SANJULLIAN demande si le service de distribution des plateaux repas pour les personnes âgées ou malades a été validé. Le Maire répond que la Mairie de CAMARET a été sollicitée.

Patricia LISPAL informe que depuis la fête votive, plus aucun article n'est paru dans la presse locale.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 19 heures 45.

Vu par nous, Gérard SANJULLIAN, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 28 Août 2019 conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance  
Cyril BRUSCOLINI

Travaillan le 28 Août 2019  
Gérard SANJULLIAN, Maire

